



COMMUNE DE PAMANDZI

BP 55 – 97615 PAMANDZI

Tel. : 02.69.60.12.82

Fax. : 02.69.60.06.89

E-mail : [mairie@mairie-pamandzi.fr](mailto:mairie@mairie-pamandzi.fr)

Le Maire de la Commune  
de Pamandzi

A

In fine

Nos réf. : N° 30 /2025/ST/COM/PZI

Affaire suivie par : AHMED Naouirdine

[naouirdine.ahmed@mairie-pamandzi.fr](mailto:naouirdine.ahmed@mairie-pamandzi.fr)

**Procédure** : Consultation par demande de présentation d'une offre en application de l'article 28 du Code des marchés publics

**Opération** : Etude de faisabilité renouvellement de la signalisation

## Appel à Devis

**Objet** : Suite au passage du cyclone CHIDO, la signalisation verticale et horizontale de la commune a été endommagée, compromettant la sécurité des usagers. Afin d'assurer une remise en état rapide et efficace, nous sollicitons la fourniture de vis conformes aux spécifications techniques nécessaires au renouvellement de cette signalisation.

Un plan vous sera fourni. Toutefois, une visite sur site est obligatoire afin d'évaluer l'ensemble des besoins et d'assurer une prise en compte précise de la signalisation existante

**Lieu d'exécution** : Pamandzi

**Date d'envoi du présent avis** : 03 avril 2025

**Missions** :

- Plan de la commune format A0 PDF et DWG

**Jugement des offres** :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée et classée en fonction de deux critères :

- Prix de la prestation 60%
- Valeur technique 40%

**Conditions de recevabilité des offres**

Les offres devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la dernière page du présent document.

## Renseignements complémentaires

### Adresses supplémentaires et points de contact :

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation :

[naouirdine.ahmed@mairie-pamandzi.fr](mailto:naouirdine.ahmed@mairie-pamandzi.fr)

#### **- Procédures de recours**

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal administratif de Mayotte  
Rue Les Hauts du jardin du collège  
97600 MAMOUDZOU  
MAYOTTE

Tél : 02 69 61 18 56

Télécopie : 02 69 61 18 62

Courriel : greffe.ta-mayotte@juradm.fr

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :

Tribunal Administratif de Mayotte  
Les Hauts du Jardin du Collège  
97600 MAMOUDZOU

Dans l'attente de votre meilleure proposition, je vous prie d'agréer, madame, monsieur le(la) gérant(e), l'expression de mes sentiments distingués.

**Date limite de réception des offres : le 24 avril 2025 à 12 H 00, dernier délai.**

**Le Maire**



*Madi Souf Madi*  
**MADI SOUF Madi**